



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 9 DECEMBRE 2021 À 10H30 À STRASBOURG
CENTRE ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS
et en visioconférence**

Convocation du 3 décembre 2021

Membres en exercices	30 titulaires	Membres présents :	15 titulaires
	30 suppléants		8 suppléants

Délibération n°388 du Comité syndical

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 octobre 2021

Le procès-verbal du comité syndical du 28 octobre 2021 a été adressé à tous les membres le 3 novembre 2021. Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical
sur proposition de la présidente
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

APPROUVE le procès-verbal du comité syndical du 28 octobre 2021.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **16 DEC. 2021**

La publication le **16 DEC. 2021**

Strasbourg, le **16 DEC. 2021**

La Présidente
Pia IMBS